

LA SAVOIE

Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

13^e ANNÉE -- 3^{me} ET 4^{me} TRIMESTRES

SOMMAIRE

D'ARCOLLIÈRES. — *Séance publique du 19 Juin 1919 (présidence de M. Emmanuel Denarié).*

Emmanuel DENARIÉ. — *Allocution.*

F. BRIOT. — *Rapport sur le Concours de Sciences Naturelles (Fondation Caffé).*

Mgr PILLET. — *Monseigneur Charles Turinas, Evêque de Nancy.*

J. BURLET. — *Bibliographie historique.*



CHAMBÉRY

IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

—
1918

Abonnements à « La Savoie Littéraire et Scientifique »

Abonnement pour l'année : **3** fr. — Le N° : **0,75** c.

S'adresser à M. FÉLIX-NAIX, secrétaire de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie*, 5, rue du Château, à Chambéry.

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 JUIN 1919

Présidence de M. Emmanuel DENARIÉ

Cette séance, au caractère varié, a été consacrée aux sciences naturelles, de même qu'à la littérature présentée en ses deux manifestations : prose et poésie. L'histoire proprement dite seule a fait défaut, encore que l'on puisse, dans une certaine mesure et sous la forme d'une biographie, sinon étudier à fond, effleurer du moins, certains événements mêlés à la vie de la personnalité ainsi mise en vue.

Étaient présents, entre les membres effectifs résidants, MM. Briot, le chanoine Burlet, Maurice Denarié, Grange, le comte Amé d'Oncieu de la Bâtie, Mgr Pillet et M. d'Arcollières, secrétaire perpétuel ; puis, auprès d'eux ou ailleurs dans la salle, le Père Bouchage, membre effectif non résidant, M. Falcoz, membre agrégé, et cinq membres correspondants, MM. Ailloud, Bertin, le capitaine de Lannoy de Bissy, le chanoine Maillet, vicaire général, et l'abbé Talon. Mgr Termier, évêque de Tarentaise, également membre correspondant, avait été placé au premier rang des invités, à côté de M. Maillet.

M. le président ouvre la séance par une ingénieuse Allocution, où il remercie les hôtes de l'Académie de leur fidélité, de leur assiduité à venir à ses séances publiques ; mais c'est surtout aux dames qu'il adresse un salut tout particulier. Ne forment-elles pas la grande majorité de l'auditoire ? Comme la Compagnie ne saurait, sans transgresser ses règlements, les admettre plus fréquemment en son sanctuaire, il proposerait de leur conférer le titre — tout à fait de circonstance — de membre gracieux. Ainsi serait rappelé, avec à-propos, un passé bien lointain, les cours d'amour du moyen âge, l'époque du gai savoir, — étrange contraste, en vérité, avec ce temps de féminisme à outrance, où se prépare même la

conquête des urnes électorales par la plus belle moitié du genre humain. — M. le président finit en présentant les félicitations de la Compagnie au nouvel évêque de Tarentaise. Il évoque l'image de ses derniers prédécesseurs et, entre autres, de Mgr Turinaz, dont l'Eloge sera prononcé dans quelques instants. Avant d'aller occuper le siège épiscopal de Nancy, Mgr Turinaz honorait déjà, en effet, ce siège de Tarentaise au sujet duquel il n'est pas inopportun de remarquer en ce compte rendu que Charlemagne lui rendait hommage dans son testament, en le classant 17^e parmi les 21 métropoles de son vaste empire, bénéficiaires de ses suprêmes libéralités.

Vient aussitôt la lecture du Rapport sur le concours scientifique de 1918, de la fondation Caffé ; il est l'œuvre de M. Briot. Deux auteurs ont désiré se soumettre à son jugement et à celui de ses confrères de la commission d'examen : ce sont MM. Albert Bordeaux, ingénieur civil des mines à Grenoble, et Marc Le Roux, docteur ès sciences, conservateur du Musée d'Annecy. L'un, sous le titre de *Géologie et Mines de Savoie*, a envoyé un volumineux manuscrit, dont la première partie, concernant la géologie ou plutôt la stratigraphie, n'est qu'un résumé consciencieux des travaux et des découvertes réalisés depuis un demi-siècle environ. Une étude comparée des faunes spéciales à chaque époque aurait toutefois, note le rapporteur, complété ce tableau, en projetant plus de lumière sur les déplacements des anciennes mers. La partie du mémoire relative aux mines est presque entièrement neuve et originale, si bien qu'avec elles on remonte aux Sarrasins et jusqu'à Polybe ; mais aussi c'est au moyen de nombreux chiffres, de détails précis et abondants qu'on les suit encore jusqu'à l'heure présente. Bref, on constate là que les mines indiquent un sujet des plus actuels. N'est-ce pas, de fait, l'industrie qui semble dès maintenant, sous cette forme comme sous d'autres, devoir s'imposer à l'avenir d'une façon assez absorbante, de telle manière même que son domaine pourrait bien, dans la suite, s'étendre davantage au préjudice de la pensée humaine ?

Le second Mémoire soumis à l'Académie est consacré par M. Le Roux aux *Recherches biologiques sur le lac du Bour-*

get. Dans une première partie, M. Le Roux étudie sa flore et sa faune. L'ensemble des êtres microscopiques, animaux ou végétaux, qui vivent au sein des eaux, — c'est-à-dire le plancton, — lui ont fourni la matière des pages mouvementées qu'il est le premier à avoir écrites sur le lac du Bourget. La biologie spéciale des poissons, les frayères et les époques du frai occupent la seconde partie du manuscrit dont la troisième et dernière contient une Etude sur la pêche et sa réglementation naturelle. Une carte et quatre à cinq cents figures aussi artistement que scrupuleusement dessinées par l'auteur permettent de le suivre sans effort dans le développement de son sujet.

Telle est, très en raccourci, la substance du travail de M. Briot, qui a fort agréablement su résumer les deux ouvrages soumis à son appréciation ; il les a examinés en quelque sorte avec minutie, et a mis en relief les mérites de chacun d'eux. Sans doute, grâce à lui, on pourra voir, à les lire plus tard, qu'on les connaît déjà à fond. — Sur les 1.500 francs dont elle disposait aujourd'hui en faveur des sciences naturelles, l'Académie, conformément aux conclusions de son rapporteur, a décerné un premier prix de 1.000 francs à M. Le Roux pour ses *Recherches biologiques sur le lac du Bourget* et un prix de 500 francs à M. Albert Bordeaux pour : *Géologie et Mines de Savoie*.

Sur l'invitation de M. le président, Mgr Pillet fait connaître l'Eloge qu'il a composé à la mémoire de Mgr Charles-François Turinaz, archevêque titulaire d'Antioche et de Pisi-die, évêque de Nancy et de Toul, membre effectif non résidant de l'Académie, à laquelle il appartenait, en cette qualité, depuis le 1^{er} juin 1876. Toute la vie du prélat que Chambéry vit naître en 1838, qui occupa neuf années durant le siège épiscopal de Tarentaise et que celui de Nancy posséda pendant trente-six ans, est exposée par son biographe telle qu'elle s'est déroulée dans ses grandes manifestations comme dans certaines circonstances de son cours ordinaire, d'où il suit que cet éloge sincère et affectueux, inspiré des hautes qualités et des éminentes vertus de son sujet, n'emprunte à aucun moment son caractère à un panégyrique. Prêtre et évêque militant, avide de lutter pour les nobles causes, Mgr Turinaz

ne cherchait pas seulement la perfection des âmes confiées à ses soins, et le bien des institutions qu'il avait fondées ; à l'exemple de Mgr Dupanloup, son compatriote, il se levait sans cesse lorsqu'un attentat était commis contre la liberté de l'Eglise, contre les ordres religieux, le clergé séculier et surtout les âmes des petits enfants. En sa qualité d'« évêque de la frontière », appellation qu'il ne dédaignait point, il mit, plus d'une fois, au service du pays, en même temps que sa plume, les grands dons oratoires dont il faisait preuve dans les cérémonies religieuses, les pèlerinages et autres solennités extraordinaires.

On a même dit que le Gouvernement allemand se plaignit, à plusieurs reprises, au Gouvernement français de la vivacité de son patriotisme. — Par son port et son allure générale, Mgr Turinaz rappelait bien ce qu'il y avait en lui d'ardeur combattive : il était de grande taille, il avait le front largement développé, les yeux très expressifs, la voix vibrante. Tout cela disparut le 19 octobre dernier ; mais il demeurera le souvenir d'une grande figure d'évêque qui ne laisse pas assurément de s'imposer à plus d'un titre (1).

La poésie a montré toute sa vitalité au concours de 1918 de la fondation Guy. Il a vu accourir à son appel vingt-neuf concurrents, et celui qui a obtenu le prix, lui avait, pour sa part, fait parvenir cinq actes en vers formant un total de 121 pages. — M. le comte Amé d'Oncieu, qui a accepté les fonctions de rapporteur, n'hésite pas à dire, en commençant, combien l'affluence des manuscrits l'a dès l'abord effrayé. On se demande pourtant, à l'aisance qu'il déploie ensuite, si ses craintes étaient bien fondées. Il s'attaque aussitôt à *La Surprise de Gelduba ou les Germains*. Ce poème dramatique où, observe-t-il, l'élévation de la pensée le dispute à la correction de la forme, s'impose à l'attention. L'auteur se meut sans peine dans l'histoire des premiers siècles de notre ère et l'action, qui emprunte aux événements récents une

(1) V. l'*Œuvre écrite de Mgr Turinaz, contribution à la Bibliographie Savoisienn*e, par M. le chanoine Bouchage (*La Savoie littéraire et scientifique*, 1910, 2^e trimestre, pages 66-80). — *Note du Secrétaire perpétuel*.

saisissante actualité, se passe à Gelduba, ville frontière de la Gaule belge, aujourd'hui Gueldre, sous le principat de l'Empereur Claude (le Gothique). C'est, en résumé, un épisode de la lutte séculaire entre Rome conquérante et les peuples vaincus. Drame patriotique, s'il en fut, qui dénote chez son auteur une inspiration puissante, aidée d'une profonde érudition, et qui abonde en scènes d'une incontestable grandeur, quoiqu'il puisse paraître difficile à la lecture de juger ce que ce poème donnerait à la scène. Le rapport fait apprécier par de nombreux détails l'intrigue de la pièce et il les appuie sur des citations bien propres à donner une idée du talent de l'auteur.

Dans la suite de ce travail d'analyse et de critique, M. d'Oncieu parle de maints autres poèmes. Souvent, d'un mot, d'une phrase, il en met les qualités en relief ; c'est une manière spirituelle et agréable d'encourager pour plus tard les concurrents, qui peuvent se dire, non sans un certain sentiment de satisfaction : Au moins, on s'est arrêté à moi ; mes vers ont été lus !

Et le rapporteur arrive aux trois poèmes qui lui ont semblé « particulièrement remarquables », et auxquels trois mentions « des plus honorables » ont été réservées.

« *La dernière chanson de Chérubin* n'est qu'un murmure, mais un murmure exquis : c'est la petite flûte qui a failli faire oublier l'orgue immense » de tout à l'heure. Dans les *Voix de la guerre*, des sonnets excellents forment presque uniquement ce recueil : la rime est riche, le vers sonore, net, brillant même et, d'avance, comme par une sorte de divination, M. d'Oncieu lui trouve une grâce quasi féminine. La dernière pièce, intitulée *En chemin de fer*, est un morceau de fine critique, écrit en langage courant et d'une incroyable facilité.

M. le président prend alors la parole et confirme la résolution votée par l'Académie dans sa séance du 5 février dernier. Le prix de 400 fr. est, en conséquence, décerné à l'auteur de *La Surprise de Gelduba*, qui est M. Raymond Michel, ancien professeur de rhétorique au lycée et ancien directeur de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres de Chambéry ; puis, conformément à la

décision de la Compagnie approuvant les propositions de sa Commission, il annonce, après avoir ouvert les billets cachetés contenant le nom et la demeure des heureux élus, qu'une première mention est accordée à M. Jean Gandrey-Réty, élève au lycée Carnot à Paris, mais domicilié à Aix-les-Bains, pour son poème *Sous l'œil de Bertha, la dernière Chanson de Chérubin*. Une seconde mention *ex æquo* est attribuée à Mlle Mathilde Désormaux, à Annecy, pour les *Voix de la guerre*, et à M. le professeur comte Vandey de Vaudey, à Moûtiers, pour sa pièce : *En chemin de fer*.

M. le président remercie, en quelques paroles délicatement exprimées, les hôtes de l'Académie, espérant, conclut-il, qu'à la prochaine solennité de ce genre, ils seront aussi nombreux, aussi attentifs que bienveillants. Une fois encore, comme déjà à plusieurs reprises au cours de la séance, l'assistance a manifesté, par ses applaudissements, combien elle avait goûté l'intérêt et l'agrément des pages dont elle avait successivement entendu la lecture.

Le Secrétaire perpétuel,
D'ARCOLLIÈRES.

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

M. Emmanuel DENARIÉ

Président de l'Académie de Savoie

MESDAMES,
MESSIEURS,

Il y a longtemps que celui auquel incombe l'honneur de vous souhaiter la bienvenue fait partie de l'Académie de Savoie : plus d'un quart de siècle déjà. A la place qu'il occupe, il a vu s'asseoir maints présidents dont la mémoire nous est chère, et qui n'ont pas encore été remplacés. Il a assisté à de nombreuses solennités académiques, et c'est avec un sensible plaisir qu'il se trouve aujourd'hui en face des sympathiques figures qui en font d'habitude l'ornement et la grâce ; ne fut-ce que celui de se réjouir ensemble d'une élection depuis longtemps prévue, et qui, en ouvrant si triomphalement les portes de l'Académie Française à notre illustre confrère et compatriote Henry Bordeaux, ne peut éveiller au sein de notre Compagnie et dans la Savoie toute entière que des sentiments de légitime fierté.

Cette séance nous réservait encore une autre joie qui est en même temps une agréable surprise. Au moment de prendre la parole je vois en face de moi le nouvel Evêque de Tarentaise.

Votre présence, Monseigneur, nous est un gage précieux de l'intérêt que vous portez à l'Académie de Savoie, qui vous en est profondément reconnaissante. Au cours de cette séance vous entendrez l'éloge d'un grand Evêque, dont tout ce que nous savons de vous nous dit que vous serez le digne successeur. En vous présentant ses hommages à l'aube de votre pontificat nous vous souhaitons avec confiance les longues et glorieuses années du prélat qui, ayant débuté

comme vous sur le siège de Tarentaise, restera l'une des plus nobles et brillantes figures de l'Episcopat Français.

Après vous, je remercie tous ceux qui par amour des belles-lettres, par curiosité ou même par simple courtoisie, ont bien voulu répondre à notre appel, mais on me permettra d'adresser un salut tout particulier aux visages amis, aux fidèles de nos séances publiques.

J'ai dit un salut particulier, j'aurai pu dire confraternel, tant nous sommes accoutumés de les voir attentifs à nos travaux ; et les encouragements que nous en recevons ainsi ont tant de prix à nos yeux qu'ils nous semblent comme faisant partie de notre Compagnie.

Vous savez que l'Académie de Savoie se compose de membres actifs, de membres actifs non résidants, de membres agrégés et de membres correspondants. Pour nos fidèles, s'il fallait créer un titre, je proposerai celui de membres gracieux, qui me paraît d'autant plus approprié que dans cette phalange choisie vous êtes, Mesdames, la grande majorité.

C'est d'ailleurs le seul titre que nous puissions vous donner, car je n'ai pas à vous apprendre que les rigueurs de nos constitutions vous interdisent l'accès du sanctuaire académique : ce qui est certainement regrettable, car votre présence ajouterait un grand charme à nos réunions de quinzaine qui bénéficieraient par suite d'un peu plus d'assiduité. Mais ce n'est peut-être que partie remise : le sexe soi-disant faible nous semble en train de prendre une terrible revanche contre le sexe soi-disant fort, et la petite jupe écourtée qui lui facilite toutes les audaces m'a tout l'air d'être l'avant-mode du port définitif de la culotte.

Peut-être n'y aura-t-il pas en somme grand mal à cela : mais devant ces revendications féminines qui ont éclaté subitement de tous côtés, je ne puis m'empêcher d'y voir, et cela sans la moindre assimilation, l'image d'un parapluie longtemps comprimé dans son fourreau et qui, par un temps d'orage, s'ouvre tout d'un coup avec fracas.

Un antiféministe grincheux y verrait peut-être une menace d'inondation. Je ne pressens pour ma part qu'une ondée salutaire et rafraîchissante : ce qui en cette saison n'est point à dédaigner.

Quoi qu'il en soit, le beau sexe, qu'on me permette ce vieux qualificatif qu'il semble vouloir perdre à tout prix, après la conquête imminente des urnes électorales, ne peut manquer de tenter avec succès le siège des fauteuils académiques.

Il n'aura d'ailleurs pour cela qu'à invoquer des droits très anciens. Nos nobles et bonnes Françaises n'ignorent point que les femmes étaient admises et même très écoutées dans les conseils des Gaulois nos pères, et qui n'a entendu avec émotion ces récits charmants du moyen âge où l'on nous montre de belles et hautes dames réunissant autour d'elles savants, poètes, conteurs et troubadours, tout ce qui représentait alors l'élite intellectuelle de la jeune France. Elles avaient fondé ainsi et présidaient nos premières Académies, — mais elles portaient alors un bien plus joli nom qu'aujourd'hui : cela s'appelait les *cours d'amour* —, et c'était au temps du gai savoir. J'ignore si le savoir est beaucoup plus gai maintenant. C'est un point à débattre et que je livre aux dissertations d'un confrère plus érudit que moi ; mais il m'est bien permis de penser que si cette séance était présidée par Clémence Isaure ou la bonne reine Marguerite de Navarre, et que les savants et poètes que nous allons couronner fussent venus plier le genou devant l'une d'elles pour recevoir de sa main l'œillet ou l'églantine d'or, personne ici ne s'en plaindrait.

Hélas ! où sont les neiges d'antan, a dit le poète, et pourquoi cette évocation d'un passé : les cours d'amour ont fait leur temps. Mais qu'importe, Mesdames, votre douce, votre salutaire influence survit à toutes ces choses mortes. Sans qu'il soit besoin pour vous de vous asseoir dans un fauteuil académique, virtuellement vous partagez nos travaux, et vous nous secondez dans nos efforts. Il suffit pour

cela d'avoir le culte de nos belles traditions littéraires. Tout à l'heure je parlais du réconfort que nous donne votre présence, mais je ne puis oublier que dans les lettres, dans les arts, dans toutes les manifestations de la vie intellectuelle, vous nous avez apporté aussi votre glorieux contingent. Qui ne se souvient de ces concours de poésie, et les plus brillants, où furent couronnées Amélie Gex, Jenny Bernard, M^{me} Michaud Lapeyre. C'est donc avec raison que je vous adressais tout à l'heure le salut confraternel, car à côté de la confraternité officielle il y en a une autre, non moins solide, et plus appréciable quant à ses effets : c'est celle des intelligences et les cœurs qu'unissent les mêmes goûts et que soutient la même bonne volonté.

RAPPORT

SUR LE

Concours de Sciences Naturelles

Fondation CAFFE

par M. F. BRIOT

MESSIEURS,

Deux manuscrits ont pris part au Concours pour le prix biennal de 1.500 francs de la fondation Caffé, réservé en 1918 aux meilleurs ouvrages sur les sciences naturelles pures ou appliquées ayant trait à la Savoie.

L'un, « *Géologie et Mines de Savoie* », émane de M. Albert Bordeaux, ingénieur civil des Mines. L'autre, « *Le Lac du Bourget* », de M. Marc Le Roux, docteur ès sciences, Conservateur du Musée d'Annecy.

Vous avez chargé de leur examen MM. Révil, Maurice Denarié et Briot. Je vais avoir l'honneur de vous lire le compte-rendu analytique d'usage et de vous présenter les propositions de votre Commission.

La Géologie de la Savoie fut, au cours des cinquante dernières années, l'objet de nombreux travaux. Résumer les plus importants de ces travaux, offrir une vue d'ensemble de la structure des chaînes du pays, décrire dans leur cadre naturel les gisements miniers existants, réaliser un essai de régionalisme conforme aux récents enseignements de l'Inspecteur général des Mines, professeur Louis de Launay, tel est le but que s'est proposé M. Albert Bordeaux.

La première partie de son mémoire consiste en une description stratigraphique des deux départements. Pénétré des théories de Suess et de Marcel Bertrand, s'inspirant des

découvertes d'hier des Lugeon, des Michel Lévy, des Mrazac, des Gustave Maillard et des Ritter, des William Kilian et de notre confrère Joseph Révil, touchant le Chablais et le massif du Mont-Blanc, les ramifications des environs d'Annecy, la vallée de l'Arve et le massif de Beaufort, la Tarentaise, la Maurienne, ainsi que nos régions jurassiennes et subalpines, M. Bordeaux esquisse un tableau sommaire de la formation des Alpes du Mercantour au Glockner, duquel ressortent parfaitement les phases successives qu'ont traversées les massifs savoisiens avant de parvenir à leur relief actuel. M. Révil s'est étonné toutefois de la négligence de l'ingénieur, à l'égard des faunes spéciales à chaque époque, considérant que leur comparaison ajoute de rigoureux synchronismes et que ce sont elles qui projettent le plus de lumière sur les déplacements des anciennes mers.

Par contre, la partie du mémoire consacré aux Mines est presque entièrement neuve et originale.

L'industrie minière en Savoie remonte à des dates fort lointaines, et jouit même longtemps d'une véritable célébrité. Le fer employé à la fabrication des épées gauloises venait d'Arvillard. A en croire Polybe, Annibal aurait renouvelé son armement en traversant la contrée.

Une mine de plomb située au-dessus de Modane, remarquable par de belles galeries ouvertes à la pointerolle, antérieures par conséquent à la poudre à canon, est attribuée aux Sarrazins.

Dès 1350, Faverges possédait deux fonderies. Au ^{xvi}^e et au ^{xvii}^e siècles, des forges s'installèrent à Modane, Argentine, Randens, Aiguebelle, Sainte-Hélène des-Millières, Bourget-en-Huile, Saint-Hugon.

En 1802, l'Ecole des Mines fut transférée de Paris à Peisey. Elle recevait 12 élèves internes, anciens polytechniciens, et 6 externes libres. Maîtres et élèves, cela n'étonnera point, ne tardèrent pas à se plaindre de la sévérité de cette résidence. La distraction est nécessaire aux travail-

leurs. On fit droit à ces doléances et l'on choisit Moutiers où l'école subsista jusqu'aux événements de 1815.

En 1860, l'industrie du fer avait atteint son apogée. Elle était représentée par 9 exploitations de minerais, 3 hauts-fourneaux, 18 forges ou aciéries, 38 martinets, 67 clouteries, l'ensemble occupant 895 ouvriers et produisant une valeur annuelle de 1.310.000 francs. Le plomb argentifère exploité dans cinq endroits et traité dans deux usines occupait 643 ouvriers et rendait 670.000 francs en plomb et 50.000 francs en argent. Le cuivre occupait 44 ouvriers et 3 fonderies. Les mines d'antracite rapportaient 42.000 francs.

De 1860 à 1870, l'industrie minière décroît considérablement sous l'influence de l'abaissement des tarifs douaniers, des arrivages de fers anglais et belges, et de l'invention de la déphosphoration qui provoqua l'exploitation des minerais lorrains.

Les mines périclitent momentanément. En revanche, entre 1890 et 1900, apparaissent les premières fonderies d'aluminium. Elles font venir la bauxite du Midi, il est vrai. Mais la houille blanche remplace le charbon. En même temps surgissent de tous côtés des établissements s'approvisionnant, en chaux et en silices, en Savoie, d'où sortent de fins aciers, des carbures, le ferrochrome, le ferromanganèse, le silicomanganèse, le tungstène, le vanadium, et d'autres alliages encore.

La Savoie devient l'un des premiers centres industriels français au point de vue électro-chimique et électro-métallurgique. Dans ses deux départements, plus de quarante grandes usines utilisent aujourd'hui l'énergie des torrents. Et bientôt, sans doute, on verra le four électrique rendre de l'élan à l'extraction du fer.

Le pays peut se consoler de sa pauvreté en charbons de qualité supérieure. Cependant la rareté du combustible, depuis 1915, a suscité des initiatives hardies et tenaces. D'importants travaux d'aménagement ont été entrepris, en

Maurienne et en Tarentaise surtout. La qualité augmentera au fur et à mesure que l'on atteindra des couches plus profondes. L'avenir s'annonce favorable pour les industries qui nécessitent absolument l'emploi de combustibles minéraux.

M. Bordeaux émet l'avis que toute la région carbonifère devrait être concentrée en une seule entreprise qui trouverait en elle-même l'avantage de pouvoir compenser les bons et les mauvais résultats.

L'auteur aborde et élucide un problème complexe, celui des venues métallifères. Nos Alpes étant des montagnes jeunes ont été sujettes moins longtemps aux effets de l'érosion que d'autres montagnes plus âgées. Les filons qui les traversent ne sauraient par conséquent être mis à jour aisément. D'autre part, tous les minéraux étant originaires des roches éruptives, d'où ils furent refoulés dans les fissures des terrains adjacents, il appert que les plis où il y a le plus de chances de rencontrer le minerai en passables quantités sont ceux où apparaissent des filons très éloignés de leurs points d'origine.

Parmi nos chaînes, celle de Belledonne est la plus opulente en substances métallifères. La section delphino-savoisienne Allevard-Saint-Georges-d'Hurtières est en outre un de ces rares groupes géographiques de mines dites d'acier naturel qui, grâce à leur teneur en manganèse, fournissent des aciers d'une exceptionnelle qualité.

A propos des gisements miniers de second alignement, Rocheray, Beaufort, Saint Gervais, Chamonix, M. Bordeaux remarque que les minerais de plomb y dominant, mais que les gisements plus intérieurs, comme ceux de la Maurienne, contiennent à la fois des gîtes de plomb et des gîtes de fer, et que ces gîtes de fer de la Maurienne sont beaucoup plus intéressants que les gîtes de plomb. Des essais entrepris en 1918 à Saint-Georges-d'Hurtières ont en effet produit des fontes si homogènes qu'on prévoit dès maintenant une installation spéciale de fours électriques pour traiter les minerais de cette localité.

Plusieurs chapitres développent des considérations d'un puissant intérêt sur le rattachement des mines de Savoie à celles du Dauphiné au sud, et à celles du Valais au nord. Ces deux prolongements de nos chaînes se signalent par des venues métallifères que distingue la présence des métaux précieux. Ce sont en Dauphiné les mines d'or de la Gardette ; en Valais celles de Pestarena au pied du Mont-Rose et de Toppa dans l'Anzasca, où l'or s'extrait avec profit depuis 1750.

Dans cette dernière région, l'érosion s'est acharnée sur les versants d'une façon plus violente et prolongée qu'en Savoie. C'est pourquoi l'on a pu parvenir à des gisements d'or appartenant à des gîtes de profondeur et d'imprégnation diffuse, alors que l'action de la chaleur interne se borne à offrir pratiquement à la Savoie des gîtes hydro-thermaux, mines d'or d'un autre genre d'ailleurs, et gloires de nos vallées.

La troisième partie du travail de M. Albert Bordeaux résume l'histoire des études géologiques en Savoie. Cette histoire ayant été publiée déjà, M. Révil croit superflus ces trois derniers chapitres. M. Maurice Denarié et moi, songeant aux lecteurs moins avertis, n'avons pas prononcé cet ostracisme et nous contentons de souhaiter que cette partie soit rattachée à la première.

Mais peu important ces critiques de détail. Nous avons vu, tous trois, dans le manuscrit de M. Albert Bordeaux, un projet de très beau et excellent livre, des plus dignes de vos suffrages.

Les vues judicieuses de l'auteur, les prospections qu'il relate, ses sages conseils relatifs au rapport adéquat dont on ne doit jamais se départir entre le capital d'installation et le rendement présumable, la défense de certains procédés simples, mais confirmés par l'expérience et la tradition, les seuls aptes à rémunérer convenablement l'exploitation des petites mines alpestres, retiendront l'attention des ingénieurs, éviteront des mécomptes, conduiront les

entrepreneurs à ne pas éparpiller leurs efforts et à arrêter des plans rationnels, susceptibles d'être régulièrement, indéfiniment et fructueusement poursuivis.

La Monographie du Lac du Bourget est aussi divisée en trois parties, qui sont intitulées :

Recherches de biologie générale. Flore et Faune.

Biologie spéciale des poissons. Les Frayères et les époques du frai.

Etudes sur la Pêche. Sa réglementation naturelle.

Le lac tire son impressionnante beauté de la variété de ses rives, surmontées au nord par la formidable cassure du Colombier ; planes, arrondies et cultivées, à l'est et au sud ; sauvages et rocheuses à l'ouest.

Sa longueur est de 18 kilomètres, sa plus grande largeur de 3 ; sa surface de 4.462 hectares ; sa profondeur maxima de 145 mètres ; sa contenance de 3.620 millions de mètres cubes.

Il est relié au Rhône par un canal de 2.500 mètres, dit de Savières, émissaire du lac dix mois de l'année avec un débit de 25 mètres cubes par seconde, affluent du lac lors des grandes crues du fleuve, un mois au printemps, un mois en automne, avec un débit de 20 mètres cubes par seconde.

La température est invariablement de 3°,7 à 100 mètres de profondeur.

En hiver, la limite de pénétration des rayons lumineux est de 80 mètres. En été, elle est de 70 au plus. Cette différence tient à l'expansion brusque, aussitôt la chaleur, des organismes vivants, larves, spores et algues.

La nappe se partage en deux zones que raccorde un talus rapide désigné sous le nom de Mont ou de Molard : l'une, rapprochée des rives, d'un vert opale très doux, appelée la Beine ; l'autre intérieure, de couleur bleue outremer foncé.

Les grandes ondes rouges de la palette spectrale passent

à travers les molécules extrêmement ténues des eaux, sans être accrochées par elles. Au contraire, les ondes bleues, très courtes, retenues dès la surface, sont immédiatement irradiées et réfléchies. De là cette magnifique teinte bleue qu'on ne se lasse pas d'admirer.

Le plancton est l'ensemble des êtres microscopiques, animaux ou végétaux, qui vivent au sein des eaux.

Des analyses planctoniques ont été effectuées depuis un demi-siècle dans un grand nombre de lacs. Mais M. Marc Le Roux est le premier qui se soit adonné à ce genre d'études dans le lac du Bourget.

Le zooplancton du Bourget comprend : des Cladocères, animaux polymorphes, déformant leurs becs et leurs têtes suivant les saisons ; de minuscules Crustacés aux mouvements vifs ou saccadés et aux tissus farcis d'une huile rouge ou blanche transparaissant en gemmes brillantes sous leurs carapaces, à certaines époques ; des Héliozoaires auréolés d'une couronne de minces aiguilles rayonnantes ; des Rotateurs aux franges ciliaires mobiles, s'abaissant et se relevant en ondulations rythmiques, etc..., etc... C'est tout un monde ravissant, une poussière d'animalcules voyageant en élégantes cohortes, dont se nourrit le jeune poisson, et dont se montrent particulièrement avides les lavarets de tous âges.

A cette innombrable population de zooplancton se joignent d'infinies sociétés végétales, véritables pâturages flottants, composés principalement de Chlorophycées, de Diatomées et de Péridiniées, destinées à l'alimentation de toutes ces colonies animales et par leurs fonctions respiratoires à maintenir dans l'eau un titrage constant et nécessaire en oxygène.

La vie se manifeste partout, hétérogène et intense, des ténèbres abyssales aux couches transparentes de la surface. Au fond, d'immenses tapis d'algues dépourvues de chlorophylle sont habités par de multiples peuplades animales de tempéraments divers : les unes pacifiques

et sédentaires ; les autres guerrières, envahissantes et féroces.

Cypéracées et Graminées se partagent le voisinage immédiat des rives. Des Roseaux et des Joncs, entourés de Nénuphars, de Polygonum, de Potamogiton et de Villarsia, dérobent à la vue le sol graveleux de la Beine.

A la suite, dès que la profondeur augmente, apparaissent en associations les Charas, les Naiades et les Myriophytes.

L'étude de la répartition des algues littorales est une révélation. L'activité physiologique de certaines d'entre elles détermine la carie des pierres et des galets immergés et par suite leur incrustation, en raison de la continuelle précipitation de particules calcaires en suspension dans l'eau.

Une faune littorale, composée de Crustacés, d'Hirudinés, d'Hydroïdes, d'Infusoires, de Mollusques, de Rhizopodes et de myriades d'Insectes que les vents détachent des herpages et des arbres et essaient, s'ajoute au plancton comme élément nutritif piscicole.

Le milieu aquatique constitué par les lacs d'Annecy et du Bourget est une sorte d'épanouissement de la ligne de démarcation entre les eaux de la montagne et celles de la plaine. C'est une zone intermédiaire dont Cyprinidés et Salmonidés se sont emparés en imposantes proportions.

Faut-il rappeler la composition de ces deux grandes familles ?

La première comprend : l'Ablette, le Barbeau, la Brème, la Carpe, la Chevaine, le Gardon, le Goujon, la Tanche, le Vairon.

La seconde : la Bezoule, le Lavaret, l'Omble-Chevalier, la Truite.

Onze autres familles, auxquelles appartiennent l'Aloze, l'Anguille, le Brochet, la Lamproie, la Lotte et la Perche, habitent également le lac.

Les Cyprinidés se contentent de 3 à 4 centimètres cubes

d'oxygène dissous par litre d'eau. Les Salmonidés en exigent 6 à 7.

Remarquons ici comment intervient merveilleusement le plancton végétal. Il se développe énormément au printemps et en été, juste à l'époque où, la température s'élevant, l'eau est pauvre en gaz dissous. Il diminue par contre en hiver quand la température très basse favorise le maintien dans les eaux du quantum d'oxygène exigé. C'est un harmonieux balancement duquel découle l'aération indispensable à la vie des Salmonidés.

Pour chaque espèce de poissons, M. Le Roux fait connaître la taille, le poids maximum et moyen, la nourriture ordinaire, l'habitat en hiver, en été, les époques du frai, les emplacements des frayères, les mesures de conservation ou de destruction à adopter. Il a procédé à des analyses qualitatives et quantitatives du contenu stomacal en chaque genre d'éléments nutritifs. Il spécifie soigneusement la nature des œufs recueillis, des parasites habituels de l'estomac et de l'intestin, ainsi que les dates et les lieux de ses expériences.

Une carte traduit toutes ses observations. Elle indique la situation des frayères et leurs relations avec la nature du sol et les associations végétales aquatiques.

Quatre à cinq cents figures aussi artistement que scrupuleusement dessinées par l'auteur, à la chambre claire, cotées au micromètre, et rehaussées de couleurs exactes, permettent de se rendre compte de l'aspect sous le microscope de tous les organismes vivants signalés.

L'Abelette, appelée plus joliment « Mirandelle », vit en troupes serrées. Elle dévore parfois du frai et de jeunes alevins d'autres espèces. Néanmoins, comme elle est un appoint marquant de la nourriture des Salmonidés, il serait utile de la protéger plus encore qu'à présent, comme toutes les petites espèces du reste, en interdisant jusqu'à la fin de juin sa pêche, à moins de 400 mètres de la rive Est et de 150 mètres de la rive Ouest du lac.

Le Brochet abonde et atteint une taille considérable. On a capturé à Terret-Nu des individus de 13 kil. 500. Il recherche les délaissés des environs de Châtillon et la Beine méridionale, aux eaux tranquilles, peu profondes, garnies d'une végétation riche en herbes de hautes tiges.

Des Carpes de très forte taille fréquentent la côte entre Bordeau et Hautecombe. Les pêcheurs les appâtent au moyen de pommes de terre demi-cuites, et les amorcent à l'hameçon armé d'un gâteau de farine, de sucre et de safran. Aux environs de Terret-Nu, les prises de sujets de 15 à 16 kilogrammes ne sont pas rares.

Le Lavaret voyage en groupe et chasse la nuit. Les pêcheurs de Conjux se sont livrés sur lui à des expériences de fécondation artificielle, qui ont parfaitement réussi.

La Perche est extrêmement vorace. Elle poursuit en bancs compacts la Mirandelle et les jeunes Ombles-Chevaliers et ravage les frayères de Lavarets et de Truites. Malgré ses méfaits, elle doit être conservée, car sa chair est exquise, mais empêchée de se multiplier à l'excès. Au moment du rassemblement sexuel des Cyprinidés, on écartera les grosses Perches du bord au moyen de verveux garnis de branchettes de sapin, par des dressages de treillis métalliques où elles s'engageront en y laissant adhérer des multitudes d'œufs, enfin et surtout par des pêches exceptionnelles de perchettes du 1^{er} mars au 1^{er} avril et du 15 septembre au 15 octobre, mais non à d'autres époques, les bancs de perchettes se mélangeant aux Salmonidés en dehors de ces dates.

La Truite se salmonise le plus souvent, étant très friande de crevettes dont les cellules contiennent un lipochrome rosé qui l'imprègne. Une photographie représente un sujet de 0^m 65 qui pesait 4 kil. 300. On en a trouvé de 13 à 14 kil. Mais hélas ! elle devient très rare, non seulement dans le lac, mais dans ses affluents, la Laisse, le Tillet, le Sierroz.

Les stations nutritives sont généralement des quartiers ou cantonnements autres que ceux où la ponte s'effectue.

Les Cyprinidés se réfugient en hiver dans les profondeurs du lac où ils demeurent en état de vie ralentie, pendant que les Salmonidés, en cette même saison, circulent en pleines eaux, se préparant à leurs manifestations reproductrices.

Pour la ponte, les premiers recherchent les eaux calmes et tièdes des baies. Le Lavaret, lui, dépose ses œufs sur la côte, à de faibles profondeurs à fond de graviers. L'Ombre-Chevalier préfère les fonds littoraux moyens. Quant à la Truite, elle remonte les affluents dont les eaux plus froides et partant plus riches en oxygène dissous sont celles qui lui conviennent le mieux.

Aussi un chapitre est-il affecté aux formations végétales et à la capacité biogénique des torrents que reçoit le lac. Leur appauvrissement en Salmonidés tient-il à leur faible teneur en oxygène ou à certaines causes de contamination ? Cette question n'est pas encore tranchée. Quoi qu'il en soit, leur repeuplement devra être tenté suivant la méthode rigoureuse fondée par le professeur Léger, de l'Université de Grenoble, qui est parvenu à établir une formule de lancement d'alevins basée mathématiquement sur les quotités de denrées alimentaires existantes dans les cours d'eau à régénérer.

Le frai des Cyprinidés s'étend sur plusieurs mois. Le refroidissement l'arrête quelques jours. Pour les Salmonidés, il existe une température optima de 5 à 6° au-dessus de laquelle la ponte est retardée.

Nous concevons les difficultés que soulève la réglementation de la pêche dans un lac qu'habitent des espèces d'ardeurs et de mœurs si différentes, ennemies et perpétuellement en guerre, que nous tenons pourtant à conserver toutes, afin de contenter à la fois nos besoins et nos goûts.

M. Marc Le Roux arrive aux conclusions suivantes :

Les délaissés aux eaux dormantes, chaudes et abritées, si propices au dépôt et à l'éclosion des pontes de Cyprinidés, devraient être aménagés, clos en périodes de frai, ouverts en autres temps. Ils deviendraient des réserves naturelles de premier ordre, sortes de volants régulateurs du maintien et du développement des principales espèces.

Les règlements doivent être basés sur les époques prédominantes où les espèces d'un même groupe zoologique se reproduisent.

Ce principe admis, on devra envisager deux périodes d'interdiction : l'une, de printemps pour les Cyprinidés, l'autre d'hiver pour les Salmonidés.

Ces périodes seront déterminées par les exigences biologiques de chaque groupe et, dans l'intérêt des pêcheurs, réduites au minimum.

On décrètera la fermeture complète de la pêche pour toutes espèces pendant l'hiver.

On arrêtera une période d'interdiction de printemps pour les seuls Cyprinidés, le rassemblement sexuel de ceux-ci s'opérant vers le 15 avril.

La nécessité de réserver périodiquement la zone côtière est démontrée. Corrélativement, la faculté devra être accordée aux mêmes époques d'employer au large des filets appropriés à la pêche de ces grands carnassiers qui relancent jusqu'à la côte les bancs de Cyprinidés et causent d'immenses ravages parmi ceux-ci, ainsi que dans leurs frayères.

L'interdiction pour les Salmonidés s'étend du 20 octobre au 31 janvier, d'après les règlements actuels. Elle ne devrait embrasser en réalité que le moment d'activité de la ponte. M. Le Roux pense que l'on n'entravera aucunement le développement des espèces en restreignant cette période d'interdiction absolue aux dates du 15 novembre au 15 janvier.

Les modifications réglementaires proposées par M. Le

Roux sont en ce moment soumises aux Pouvoirs publics qui, m'a-t-on dit, se montrent disposés à les accepter.

Nous n'émettrons qu'un regret, c'est que l'auteur n'ait pas profité de ses contacts avec les riverains pour calculer aussi exactement que possible le rendement du lac en argent.

Sans doute les statistiques en poids, dressées mensuellement par l'Administration des Eaux et Forêts, renseigneront. Mais en matière de statistique, on ne saurait opérer trop de contrôles.

J'ai cherché jadis, et aussi naguère, à me rendre compte de ce produit par des enquêtes sur place et je me suis arrêté aux chiffres que voici :

Quarante familles pratiquent la grande pêche. Dix autres familles, sous-locataires, exercent la petite pêche. Ensemble ces 50 familles retirent en dix mois 60.000 kilogrammes de poissons qu'elles vendaient avant la guerre au prix moyen de 2 fr. 50..... 150.000 fr.

En évaluant à 2.500 kilog. seulement la prise des pêcheurs à la ligne des dimanches et jours fériés, on obtient..... 6.250 »

L'Etat loue le droit de pêche environ 6.000 fr..... 5.750 »

Nous arrivons au total de..... 162.000 fr.

Cette valeur brute est plus que doublée par les intermédiaires avant que le poisson figure à la table du consommateur. Le lac est donc une source de produits et de bénéfices très notables.

Le pêcheur forme un type de population caractéristique. Il exerce sa profession de temps immémorial de père en fils et s'y adonne avec passion. Il est stable et insensible aux mirages de l'émigration. Le petit commerce auquel il se livre l'a rendu causeur, doux, affable et liant. Une vie extrêmement active, dès l'aube sur le lac, la journée aux champs, engendre des santés à toute épreuve. Ses profits

s'affirment par les signes ordinaires de l'aisance : habitudes hospitalières, bonne tenue de la maison et du vêtement. L'étroite collaboration exigée par la manœuvre de la barque, du pic, de la senne, du tramail et autres engins, inculque l'esprit de société. L'union règne dans chaque village. Enfants assez nombreux : 4, 5 ou 6 par ménage, bien élevés, intelligents, respectueux et polis. Il y a là des familles modèles, dont une monographie élaborée selon les principes de le Play ne manquerait pas d'être instructive, au point de vue moral et social.

Dans le Massif-Central, je me suis trouvé en mesure de calculer le produit des rivières ou ruisseaux dans cinq départements. Il atteignait chez chacun 200.000 francs. Et il était évident que les méthodes de M. Léger pouvaient accroître considérablement ce revenu.

Au Congrès de l'étang et de la carpe de 1918, le D^r Roule, professeur d'ichtyologie au Museum, a établi que la production de nos 110.000 hectares d'étangs, égale actuellement à 50 francs par hectare seulement, était susceptible d'atteindre 2 ou 300 francs.

Quels progrès en pisciculture sont réalisables de toutes parts, quels services rendent les savants qui s'en préoccupent !

Je m'imagine que le produit de la pêche en eaux douces françaises pourra être porté dans l'avenir, au taux de l'argent d'avant la guerre, à une centaine de millions au moins.

Le style de chacun des deux mémoires du concours est limpide, clair, imagé, orné de romantiques descriptions inspirées par la splendeur des paysages. Celui de l'un d'eux s'est même fait un auxiliaire musical des noms sonores gréco-latins, attribués par la science à ces millions d'êtres étranges, microbiens ou microphytes aux défilés desquels est convié le lecteur.

Ces deux ouvrages paraissent bien à l'heure voulue, à

l'heure où la reconstitution économique de la France commande à tous, hommes d'étude ou hommes d'action, de s'attacher à l'accroissement de la production dans toutes les branches de l'activité nationale.

C'est le privilège des Académies de jouir parfois de la primeur de telles œuvres. Vous serez heureux, Messieurs, de les récompenser. Saluons ce souriant portrait qui nous regarde, de l'aimable et bon docteur Caffé, et rendons hommage une fois de plus à la mémoire du généreux philanthrope qui nous procure la haute satisfaction d'honorer alternativement, tous les deux ans, les plus remarquables études scientifiques ou historiques concernant la Savoie.

Le travail de M. Marc Le Roux a été facilité par ses recherches biologiques sur le lac d'Annecy, que vous avez couronnées il y a quinze ans. C'est une œuvre néanmoins tellement nouvelle, construite sur un plan très différent de la précédente et que nous considérons comme complète et définitive. Le travail de M. Albert Bordeaux, quoique énorme, a été rédigé en peu de mois et réclame encore, l'auteur le déclare lui-même, quelques améliorations et compléments, que ses occupations de guerre l'ont empêché d'introduire immédiatement.

Après discussion approfondie et mûre réflexion, votre Commission vous propose de décerner :

à M. Marc LE ROUX un prix de 1.000 francs ;

à M. Albert BORDEAUX un prix de 500 francs.

Monseigneur CHARLES TURINAZ

ÉVÊQUE DE NANCY

par Mgr PILLET

Aux premiers jours de novembre de l'année 1859, trois jeunes ecclésiastiques de la Savoie se présentèrent au Séminaire Français, qui avait été fondé à Rome depuis quelques années, et dont le très distingué P. Stumpf était alors supérieur, en attendant de devenir plus tard évêque de Strasbourg, son diocèse d'origine.

De ces trois séminaristes, un seul est encore vivant aujourd'hui. C'est Mgr Fodéré qui, après avoir été sacré par Pie X dans l'inoubliable cérémonie du 25 février 1906, administre toujours le diocèse de Maurienne, auquel il fut alors préposé.

Un autre, l'abbé Camille Mareschal, est mort pieusement en 1903, après avoir rempli pendant vingt-cinq ans les laborieuses fonctions de curé-archiprêtre de la Cathédrale de Chambéry. Aimant ses paroissiens avec tout son cœur vraiment sacerdotal, il en fut aimé aussi, et sa mémoire est restée chère à tous ceux qui l'ont connu.

Le troisième vient de disparaître de ce monde pour aller recevoir la récompense due aux nombreux travaux accomplis par lui ici-bas. C'est Mgr Charles-François Turinaz, évêque d'abord de Moûtiers-Tarentaise et ensuite de Nancy, où il exerça pendant 36 ans un fructueux apostolat. Par sa vie tout entière, il a fait grand honneur à la Savoie, sa patrie, aux séminaires où il a été formé à la vie sacerdotale, et aux deux diocèses à la tête desquels il s'est trouvé pendant une vie si longue et si féconde.

Né à Chambéry, le 2 février 1838, Mgr Turinaz avait pour père un soldat qui avait pris part aux dernières campagnes du premier Empire, et pour oncle paternel, un

prêtre distingué du diocèse de Chambéry, qui fut préconisé en 1838, évêque de Moûtiers, peu de jours après la naissance de celui qui, trente-cinq ans plus tard, devait s'asseoir à la place occupée par son oncle pendant vingt-huit ans, dans l'église jadis métropolitaine et maintenant épiscopale de la Tarentaise.

Cette double parenté, celle de son père, l'officier, et celle de son oncle, l'évêque, jette une vive lumière sur la vie de Mgr Charles Turinaz et semble résumer toute son histoire. Sa taille, son attitude, sa démarche, sa voix vibrante, et en même temps la piété, la charité et la régularité de sa conduite sacerdotale, ont fait de lui un évêque selon le cœur de Dieu, mais aussi un militant, avide de combattre et de lutter pour toutes les nobles causes. Prêtre et évêque militant, c'est tout le résumé de son existence de plus de quatre-vingts ans.

Ses premières études se firent au petit séminaire du Pont-de-Beauvoisin, peu éloigné de la petite ville de Saint-Genix d'Aoste, où habitait sa famille. Il n'est pas le seul évêque dont peut se glorifier cet établissement maintenant fermé, et dévasté par l'orage qui a causé tant de ruines dans l'Eglise de France. C'est de là qu'était parti quelques années auparavant, un des professeurs de cette maison, Mgr Bénédicte Truffet, un des premiers évêques de la Congrégation fondée par le Vénérable Père Libermann, pour l'évangélisation des nègres. Il mourut victime de son zèle apostolique dans la mission du Sénégal, confiée à cette Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie.

Sur ces mêmes bancs où s'asseyait Charles Turinaz, se trouvait aussi alors Hugues Bottero, mort récemment évêque de Kumbakonam dans les Indes. Depuis lors, ce petit séminaire avait pu inscrire dans ses annales les noms de plusieurs de ses élèves qui ont été ou qui sont encore revêtus de la dignité épiscopale, soit au Japon, soit dans les autres contrées de l'Extrême-Orient. Citons en particu-

lier Mgr Guillon, immolé comme meurent les martyrs, pendant l'insurrection des Boxers, et remplacé dans le vicariat de la Mandchourie par un autre élève de cette même maison, Mgr Choulet.

Après avoir fait sa rhétorique, Charles Turinaz alla passer deux ans chez son oncle, à Moûtiers, pour y faire sa philosophie, et en 1856, il entra au grand séminaire de Chambéry, où il suivit pendant trois ans les cours de théologie. C'est alors, en 1859, qu'il partit pour Rome.

A ce moment-là, l'horizon politique y était bien sombre. A la suite de la campagne d'Italie, si tôt terminée après les batailles de Magenta et de Solferino, la Révolution avait envahi l'Italie septentrionale, et même une partie des Etats de l'Eglise, les légations de Bologne et de Ferrare, et elle ne cachait pas ses projets d'aller plus loin encore. A Rome, il est vrai, le drapeau français flottait au château Saint-Ange ; mais à cause des inquiétudes trop bien motivées par ces événements, le Séminaire Français dut subir une de ces crises, comme il en compte déjà trois dans son histoire, et après lesquelles il a toujours retrouvé une prospérité nouvelle.

Pendant cette année scolaire 1859-1860, le nombre des élèves était assez restreint ; il le fut plus encore l'année suivante, après le combat de Castelfidardo.

Mais si les étudiants étaient peu nombreux, leur zèle pour les études n'en était pas ralenti. L'abbé Turinaz, avec sa vive intelligence et sa puissance de travail, suivait, en même temps, les cours de droit canonique au Séminaire Romain de l'Apollinaire, où enseignait le bon et savant chanoine de Angelis, qui apparaissait dans sa chaire comme une vraie personnification du *Corpus Juris*, et aussi les cours de théologie du Collège Romain, dont le principal professeur était le Jésuite Franzelin, dont les talents et la science furent plus tard justement récompensés par la pourpre romaine.

L'abbé Turinaz, pendant les trois années de son séjour

dans la Ville Eternelle, fit donc, si l'on peut parler ainsi, les bouchées doubles, et, à la fin de l'année 1862, quand il revint en Savoie pour y être ordonné prêtre, il était muni des diplômes de docteur en théologie et en droit canonique.

Lorsqu'il fut revêtu du sacerdoce, il fut à Chambéry pendant une année, secrétaire particulier de Son Em. le cardinal Billiet, dont le calme et la sérénité contrastaient avec l'ardeur et la vivacité de son jeune commensal. L'Éminent archevêque sut cependant apprécier la valeur du nouveau docteur, et, dès le mois d'octobre 1863, il le nomma professeur au Grand Séminaire de son diocèse. L'abbé Turinaz y occupa successivement les chaires de théologie dogmatique et de théologie morale. Imbu de la doctrine puisée aux pieds de la chaire du docte Père Franzelin, il chercha — mais pas toujours avec succès — à transmettre à ses élèves les enseignements de ce profond et érudit théologien. Dieu le préparait ainsi à l'œuvre qu'il aurait à accomplir plus tard. D'ailleurs, souvent il sortait de sa studieuse retraite, pour exercer le ministère de la confession et de la prédication. Lors de l'année terrible, en 1870-71, il se distingua par sa charité auprès de nos soldats malades et blessés, faisant ainsi l'apprentissage de ce qu'il aurait à faire plus tard dans des années bien plus terribles encore.

Le moment allait venir où la Providence devait prendre ce prêtre jeune encore — il n'avait que trente-cinq ans — pour le placer à un poste plus élevé et pour l'appeler à de plus hautes fonctions.

En 1873, le siège de Tarentaise, où son oncle Mgr François-Marcellin Turinaz avait laissé de si vivants souvenirs de sa piété et de sa charité, était devenu vacant par la démission du bon et aimable Mgr Gros. Le cardinal Billiet touchait au terme des longues années, dans lesquelles il avait illustré les sièges épiscopaux de Maurienne et de Chambéry. Un de ses derniers actes fut de proposer le nom de l'abbé Turinaz pour l'évêché de Tarentaise. Ce fut une œuvre excellente, à laquelle ne fut pas étranger un autre

évêque qui compte, lui aussi, parmi les gloires de notre Savoie, Mgr Dupanloup. Préconisé le 31 mars 1873, Mgr Turinaz fut sacré dans la cathédrale de Chambéry, par son vénéré prédécesseur Mgr Gros, le 11 juin de cette même année, le lendemain du jour où fut célébré le service de quarantaine de l'Eminentissime cardinal Billiet.

Mgr Turinaz resta neuf ans à la tête du diocèse de Tarentaise, dont les limites étaient trop étroites pour sa vigueur et pour son activité. Il était facile de constater qu'au milieu de ces montagnes alpestres, l'aigle ne pouvait déployer ses grandes ailes, et l'on prévoyait que la Providence l'appellerait bientôt à un siège plus important auquel le prépareraient d'ailleurs ces années solitaires passées sur les rives torrentueuses de l'Isère.

Cette heure prévue sonna en effet lorsqu'en 1882, le siège épiscopal de Nancy vint à vaquer par la translation de Mgr Foulon à la métropole de Besançon. Mgr Turinaz fut preconisé le 20 mars, et prit possession de son nouveau diocèse le 1^{er} juin 1882.

Evêque de Nancy, c'était bien sa véritable vocation.

Dieu le voulait pour faire le bien dans ce pays de Lorraine, dont les habitants ont tant d'affinité avec ceux de notre Savoie, et où ceux des nôtres qui en ont eu l'occasion ont facilement contracté de vives et solides amitiés. Il était bien à sa place dans cette ville de Nancy, cité aristocratique et intellectuelle, où l'on sait comprendre et apprécier le véritable talent. Plusieurs de ses prédécesseurs avaient quitté cette résidence pour être appelés à des postes plus importants. Mgr Darboy était allé à Paris, où il fut fusillé par les insurgés de la Commune. Mgr Lavignerie, ce grand et fécond agitateur, avait évangélisé l'Afrique. Mgr Foulon avait été transféré à Besançon d'abord, à Lyon ensuite, et élevé au rang suprême des Princes de l'Eglise. Quelquefois peut-être, les amis de Mgr Turinaz ont pensé qu'il aurait pu, lui aussi, régir un de ces grands diocèses et revêtir la pourpre cardinalice. Dieu ne l'a pas voulu, et il

faut l'en remercier. Mgr Turinaz n'en apparaît que plus grand pendant ces trente-sept années d'épiscopat, où il fut : l'évêque de Nancy, comme on disait avant lui : l'évêque de Poitiers ou l'évêque d'Orléans, pour désigner Mgr Pie ou Mgr Dupanloup.

A l'administration et à l'organisation de son vaste diocèse, il se donna tout entier avec toute son intelligence et tout son cœur. Le territoire qui lui fut confié venait d'être mutilé par l'épée sanglante du vainqueur, à la suite de la guerre funeste de 1870. En outre, des émigrés étaient venus en très grand nombre de l'Alsace, pour fuir la brutalité de la domination allemande. Le développement considérable de l'industrie avait amené dans ces parages une grande quantité d'ouvriers venus un peu de partout, et même de l'Italie. L'évêque de Nancy sut pourvoir à toutes ces nécessités, en fondant de nouvelles paroisses, en faisant appel au zèle de son clergé qui ne lui fit jamais défaut. Comment ses prêtres ne l'auraient-ils pas suivi, quand ils le voyaient, payant de sa personne, et quand ils pouvaient constater si facilement combien il les aimait !

Il était fier, et à juste titre, de ses établissements d'instruction, de ses collèges de la Malgrange et de St-Sigisbert de Nancy, de St-Pierre Fourier à Lunéville. Mais son activité se déploya surtout en travaillant à la constitution et à la prospérité des associations multiples de jeunes gens, de jeunes filles, de femmes et d'hommes, par lesquelles, maintenant plus que jamais, on conserve la foi catholique et la pratique des vertus chrétiennes dans le peuple.

Mais ces œuvres ne suffisaient pas à son activité tout apostolique. Après avoir pris complète possession de son diocèse de Nancy, on pouvait se demander si ce jeune évêque, puissant en œuvres et en parole, n'était pas appelé à exercer une utile influence sur la France tout entière, pendant la période si difficile qu'elle traversait. Deux illustres prélats, qui avaient tenu une grande place dans notre France contemporaine, Mgr Pie et Mgr Dupanloup,

venaient de disparaître. Mgr Turinaz ne pouvait-il pas être appelé à prendre leur succession ?

Le premier s'était fait admirer par sa science théologique, et avait grandement honoré le clergé de France, au Concile du Vatican. Par ses études faites à Rome, et par ses neuf années de professorat, Mgr Turinaz aurait pu peut-être recueillir ce bel héritage. Un de nos prêtres les plus distingués, Mgr d'Hulst, regrettait un jour qu'il ne se fût pas appliqué à devenir un évêque théologien.

Mgr Dupanloup, avec son activité, sa brillante parole, son éloquence académique, parut être à Mgr Turinaz un modèle plus facile à suivre. Il envia peut-être la puissante influence exercée par l'évêque d'Orléans par ses brochures magistrales et par son intervention dans les assemblées parlementaires. C'est sur les traces de ce vaillant lutteur qu'il chercha à marcher, se levant toutes les fois qu'un attentat était commis contre la liberté de l'Eglise, contre les Ordres religieux, contre le clergé séculier et surtout contre les âmes des petits enfants. S'il n'eut pas la joie de triompher, car c'était l'heure de la puissance des Ténébres, il eut du moins la consolation de se dire qu'il avait fait tout son devoir et que Dieu n'aurait rien à lui reprocher.

Sa pensée dominante était de lutter pour les droits de Dieu, de l'Eglise et de l'épiscopat. Peut-être même, en certaines circonstances, alla-t-il trop loin, cherchant à arrêter des initiatives qu'il ne comprenait pas suffisamment. C'est ainsi qu'on a pu regretter de le voir prendre à partie Léon Harmel, ce grand et admirable chrétien que Léon XIII bénissait avec amour, comme l'apôtre des ouvriers. Mais sous ce rapport, rien ne l'arrêtait : et c'est ainsi qu'il eut le chagrin de voir, à Rome, la Congrégation des Evêques et Réguliers lui donner tort dans une controverse qu'il avait imprudemment soulevée, et à la suite de laquelle, il usa et même abusa du droit accordé aux plaignants vaincus de se plaindre de leurs juges. Mais, tout cela, c'est peu de chose dans une vie si admirablement

remplie de bonnes œuvres ; et, encore, s'il y eut des excès de sa part, ce furent des excès de zèle, à une époque où, trop souvent, c'est le contraire du zèle qui prédomine.

Mgr Turinaz avait foi en la puissance de sa parole. Il possédait, en effet, tous les dons intérieurs et extérieurs qui font les grands orateurs. C'était Lacordaire, l'éloquent dominicain, qui fut son inspirateur et son modèle, et pour lui, il n'aurait pu mieux choisir. Sa voix puissante se fit entendre dans la plupart des grandes églises de France, dans les pèlerinages, dans les solennités extraordinaires, dans les retraites ecclésiastiques, toujours admirée et souvent applaudie.

La cité aristocratique et pacifique de Nancy n'était plus seulement la capitale parée par les mains intelligentes du roi Stanislas. Elle était devenue non seulement industrielle, mais encore une ville militaire. Elle était tout près de la limite tracée par le glaive des Allemands, et à certains jours, on devait y entendre le bruit des canons des citadelles de Metz, la noble captive, aujourd'hui libérée. Nancy était la résidence non seulement d'un corps d'armée, mais là se trouvait cette division de fer, composée de soldats d'élite, commandée par des chefs choisis entre tous et destinée à recevoir le premier choc d'une nouvelle invasion. Cette atmosphère militaire ne déplaisait pas à Mgr Turinaz ; au contraire, aucune appellation ne lui était plus agréable que d'être nommé : l'évêque de la frontière. A ces mots, son large front s'illuminait ; sa haute taille se redressait ; sa parole devenait plus ardente lorsque, par exemple, au jour anniversaire de la bataille de Mars-la-Tour, il présidait la cérémonie destinée à honorer les morts de cette journée sanglante et à faire espérer que viendrait bientôt l'heure de la revanche et de la victoire.

Tant d'œuvres si multipliées devaient nécessairement user cet organisme, si bien constitué qu'il fut. Depuis quelques années, des attaques d'apoplexie étaient venues diminuer ses forces et gêner sa démarche. L'heure du

repos et de la récompense allait sonner pour ce robuste et infatigable travailleur. Ne jugeant pas à propos de l'introduire dans le suprême Sénat de l'Eglise lorsque le doyen d'âge de l'épiscopat français, Mgr de Cabrières, fut décoré de la pourpre romaine, Pie X lui conféra un titre d'honneur, insolite jusqu'à présent, en le nommant archevêque titulaire d'Antioche, et aussi en lui donnant pour coadjuteur, sur sa demande et contre les habitudes de l'autorité pontificale, un prêtre choisi par lui dans son propre diocèse.

Elle vint enfin l'heure terrible prévue depuis longtemps, et le tocsin du 1^{er} août 1914 annonça l'ouverture des hostilités et le commencement de cette guerre épouvantable qui devait ensanglanter le monde tout entier. Mgr Turinaz était alors en Savoie, où il était venu chercher un peu de repos et de tranquillité. Immédiatement, il revint à Nancy, pour se trouver à son poste d'honneur et de péril. Lui, qui aimait tant ses prêtres, il eut le grand chagrin de les savoir maltraités, frappés et souvent mis à mort par la main barbare d'envahisseurs sans pudeur et sans pitié. Son diocèse fut dévasté ; ses églises ruinées. La ville de Nancy était cruellement atteinte ; et lui-même était poursuivi par les obus jusque dans l'habitation où il s'était réfugié après son expulsion de l'évêché de la place Stanislas. Son âme et son corps s'affaissèrent sous le poids de cette croix trop lourde à porter pour ses épaules courbées par l'âge et par les infirmités. Malgré tout son désir de rester jusqu'au bout à son poste de combat, il dut accepter d'être transféré dans une localité plus tranquille, au pied de la colline de Notre-Dame de Sion, dans une communauté des Sœurs de la Compassion, où il fut entouré des soins les plus affectueux et les plus dévoués.

C'est là qu'il a rendu le dernier soupir, le 19 octobre 1918. Il était dans sa 81^e année.

Il n'a donc pas vu ici-bas le jour de la victoire. Mais à son arrivée dans un monde meilleur que le nôtre, l'ange de la France a pu lui dire que vingt-trois jours après, la

guerre serait finie, et que le jour de la fête du grand évêque et soldat, saint Martin, on signerait un armistice aussi glorieux pour la France que pénible et humiliant pour nos ennemis vaincus.

C'est à Nancy que fut déposée la dépouille mortelle de ce grand évêque.

La Lorraine, qui fut pour lui une seconde patrie, gardera son cercueil. Mais la Savoie ne l'oubliera pas ; elle entourera sa mémoire des honneurs qui sont dus à l'un de nos plus illustres compatriotes.

L'Académie de Savoie s'incline avec respect devant la tombe de ce vaillant prélat qu'elle eut l'honneur de compter parmi ses membres effectifs non résidants.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Histoire ancienne. — Dans la *Revue Savoisiennne*, 3^e trim. 1918, M. MARTEAUX publie une *Etude sur les Villas gallo-romaines du Chablais*. I. Thonon et ses environs.

Moyen-âge. — Nous trouvons dans les *Miscellanea di Storia italiana*, 3^e série, tome XVIII, une érudite contribution du regretté Comte de MARESCHAL sur *les Savoyards à la bataille de Bulgnéville* (1431).

— Le fascicule I-II du *Bolletino storico-bibliogr. subalpino* de 1919 (anno XXI) est tout consacré aux Devises des familles nobles piémontaises réunies par M. GABOTTO, décédé depuis : parmi ces 906 devises, plusieurs concernent des familles de Savoie. Un index alphabétique permet d'utiliser facilement ce travail intitulé : *Motti delle famiglie nobili piemontesi*.

— Le Comte Louis de MONTEYNARD publie la *Généalogie de la famille Martin de Disimieu* (1392-1780) suivie d'une généalogie de la famille de Chaponay-Saint-Bonnet (1354-1831), grand in-8 de 78 p., 1913. Imprimerie Valentinoise, Valence. Cet ouvrage contient des renseignements précis sur les possesseurs successifs de la *Baronnie de Saint-Beron*, en Savoie, passée des Clermont aux Disimieu au 16^e siècle, transmise aux Chaponay quelques années avant la Révolution et vendue en 1809 à la famille de Corbel-Corbeau de Vaulserre. On pourrait y glaner aussi les indications utiles soit sur les alliances des Disimieu avec d'autres familles de la Savoie, soit sur les notaires du Petit-Bugey et du Dauphiné. L'auteur signale aussi la publication de la *Correspondance* des Disimieu, par M. H. de Terrebasse (Lyon, Brun, 1913).

Histoire moderne. — Le Comte de GERBAIX DE SONNAZ consacre une importante étude aux dernières années du règne de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, dans les *Miscellanea di Storia italiana*, p. 271-452, tome XVIII.

— Dans les *Archives héraldiques suisses*, 1918, n^o 2, M. Henry DEONA continue son étude sur les Lettres de noblesse et les armoiries des familles genevoises. Cet article concerne les familles : Perrinet des Franches, Labat, Mallet, Cannac, Féronce, Chappuzeau, Le Clerc, Chastel, Gallatin, Johonnot, Diodati.

J. BURLET,

Professeur au Grand-Séminaire,
à Saint-Alban-Leysses (Savoie).



